Envoyé en préfecture le 03/11/2026
Reçu en préfecture le 03/11/2026
Publié le
ID : 022-212203301-20260908-2026_09_04-DE

2026-09-04

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE SAINT-THELO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-THELO

DELIBERATION N°2026-09-04

SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le huit septembre à vingt heures trente, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis en mairie de Saint-Thélo, sous la présidence de Madame Anne-Laure DUEDAL, Maire.

Date de la convocation : Le 02 septembre 2026

Sont présents : André LE MAUX, Lucie LAUBE, Jean-Paul DUAULT, Fabrice LE COUÉDIC, Sandrine BLANQUET, Aurélie COLLET, Caroline LE GUYADEC, Camille MOLÉ, Yves CHRETIEN

Absent excusé : Jean-Jacques FRABOULET donne pouvoir à Anne-Laure DUEDAL

Secrétaire de séance : Fabrice LE COUÉDIC

Délibération relative au choix du prestataire pour la traversée de Rozan

Création d'une traversée de route et d'un fossé à ciel ouvert.

Trois prestaires ont été sollicités pour les travaux de la traversée :

SARL LELIEVRE TP	3996.00 € TTC
LAINE TP	4800.00 € TTC
CARREE TP	4878.00 € TTC

Mme Le Maire, concernée par le dossier, n'a pas participé au débat et s'est retirée lors du vote de la délibération.

2026-09-04

Envoyé en préfecture le 03/11/2026
Reçu en préfecture le 03/11/2026
Publié le
ID : 022-212203301-20260908-2026_09_04-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE

Par **9** voix pour, **0** voix contre

- **De retenir le prestataire SARL LELIEVRE TP pour un montant de travaux de 3996.00 € TTC**

Fait à Saint-Thélo, le 09/09/2026

Pour extrait conforme,

Secrétaire de Séance
M. Fabrice LE COUÉDIC

Le Maire,
Mme Anne-Laure DUEDAL